

DEC 24/2021

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2021/2022

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 21 octobre 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 21 octobre 2021

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Proposition de virement de crédits n° DEC 24/2021 à l'intérieur de la section III
- Commission - du budget général pour l'exercice 2021

E 16156



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 18 octobre 2021
(OR. en)**

12928/21

FIN 791

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	18 octobre 2021
Destinataire:	Madame Irena DRMAŽ, présidente du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 24/2021 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2021

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 24/2021.

p.j.: DEC 24/2021



BRUXELLES, LE 18/10/2021

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2021
SECTION III - COMMISSION TITRES: 20, O1, O4, O5

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 24/2021

ORIGINE DES CRÉDITS**DU CHAPITRE - 2002** Autres agents et dépenses relatives aux personnes

POSTE - 20 02 06 01 Frais de missions et de représentation	CND	-15 290 828,00
POSTE - 20 02 06 02 Réunions, groupes d'experts et frais de conférence	CND	-3 826 172,00
POSTE - 20 02 06 03 Réunions des comités	CND	-2 308 210,00
POSTE - 20 02 06 05 Perfectionnement professionnel et formation au management	CND	-711 770,00
POSTE - 20 02 07 01 Frais de missions et de représentation	CND	-2 000 000,00

DESTINATION DES CRÉDITS**AU CHAPITRE - 2003** Dépenses de fonctionnement administratif

POSTE - 20 03 04 01 Acquisition et location d'immeubles	CND	3 136 980,00
AU CHAPITRE - 2003150101 Dépenses administratives		
POSTE - O1 01 09 01 Systèmes d'information	CND	1 077 000,00
AU CHAPITRE - 2003160201 Dépenses administratives		
POSTE - O4 01 09 01 Systèmes d'information	CND	80 000,00
AU CHAPITRE - 2003160301 Dépenses administratives		
POSTE - O5 01 09 01 Systèmes d'information	CND	41 000,00
AU CHAPITRE - 2004 Dépenses liées aux technologies de l'information et de la communication		
ARTICLE - 20 04 01 Systèmes d'information	CND	12 377 000,00
ARTICLE - 20 04 02 Environnement de travail numérique	CND	1 000 000,00
ARTICLE - 20 04 03 Centre de données et services de mise en réseau	CND	6 425 000,00

INTRODUCTION

Le présent virement constitue un exercice d'affinement final qui vise à réaffecter des crédits aux besoins prioritaires de la Commission, afin de tirer le meilleur parti des crédits autorisés. Il tient compte du stade bien avancé de l'exécution du budget administratif 2021.

Ces mouvements de crédits ont en particulier les objectifs suivants:

- Renforcer la posture en matière de sécurité informatique et de cybersécurité (11,6 millions d'EUR)

Les investissements dans des systèmes et services nouveaux ou existants couvriront d'abord les besoins actualisés dans le domaine de la sécurité, et plus particulièrement la cybersécurité. Un montant total de 6,7 millions d'EUR sera directement investi dans des activités liées à la sécurité ou des systèmes de cybersécurité et un montant supplémentaire de 4,9 millions d'EUR sera destiné à la modernisation du portefeuille de systèmes informatiques de la Commission, ce qui inclut le démantèlement des systèmes plus anciens, dans le but de réduire l'exposition aux cybermenaces et aux risques de sécurité en général.

- Investir dans d'autres domaines informatiques (9,4 millions d'EUR)

La pandémie de COVID-19 s'est accompagnée de problèmes complexes que les technologies de l'information devraient contribuer à résoudre, notamment par la poursuite de la numérisation des procédures à l'appui des nouvelles méthodes de travail qui sont caractérisées par un environnement décentralisé et sans papier. Le renforcement demandé des lignes budgétaires consacrées aux technologies de l'information permettra de répondre plus rapidement aux besoins opérationnels, dans un cadre de gouvernance solide, qui favorise l'efficacité en réutilisant des systèmes existants ou en achetant des solutions existantes sur le marché.

Le tableau suivant résume les renforcements destinés aux technologies de l'information par ligne budgétaire et par objectif. De plus amples informations figurent sous chaque ligne budgétaire renforcée.

Ligne budgétaire		(Cyber)sécurité (Directe)	(Cyber)sécurité (Indirecte)	Autres domaines IT	Total IT
20 04 01	Systèmes d'information	2 920 000	3 520 000	5 937 000	12 377 000
20 04 02	Environnement de travail numérique		500 000	500 000	1 000 000
20 04 03	Centre de données et services de mise en réseau	3 825 000	600 000	2 000 000	6 425 000
O1 01 09 01	Systèmes d'information (OP)		235 000	842 000	1 077 000
O4 01 09 01	Systèmes d'information (OIB)		20 000	60 000	80 000
O5 01 09 01	Systèmes d'information (OIL)			41 000	41 000
Total		6 745 000	4 875 000	9 380 000	21 000 000

- Renforcer la ligne budgétaire relative aux bâtiments (3,1 millions d'EUR)

Le renforcement proposé permettra de verser les remboursements encore dus pour certaines «Maisons de l'Europe» dans les États membres, conformément à la politique de cofinancement de ces bâtiments par le Parlement européen et la Commission.

Ces renforcements essentiels peuvent être effectués compte tenu de la révision des besoins budgétaires en raison de la crise de la COVID-19 en ce qui concerne les crédits pour les missions, les conférences, les comités et la formation.

I. PRÉLÈVEMENT

I.1

a) Intitulé de la ligne

20 02 06 01 - Frais de missions et de représentation

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2021

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	53 230 000,00
2 Virements	-16 311 370,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	36 918 630,00
4 Crédits déjà utilisés	16 366 967,43
5 Crédits disponibles (3-4)	20 551 662,57
6 Prélèvement proposé	15 290 828,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	5 260 834,57
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	28,73 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	1 166 448,78
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2021	847 790,56
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	27,32 %

d) Justification détaillée du prélèvement

Au moment de l'élaboration et de l'adoption du budget 2021, il n'y avait guère de certitude quant au rythme auquel le déroulement normal des missions et réunions pourrait reprendre. Des signes clairs indiquent une reprise de l'activité générale au cours des derniers mois de l'année; des missions et des réunions essentielles relevant de certaines politiques ont été maintenues et dans certains cas, leur nombre est même en augmentation.

Toutefois, l'exécution actuelle et les perspectives jusqu'à la fin de l'exercice pour ces lignes budgétaires offrent la possibilité de transférer 15,3 millions d'EUR de la ligne relative aux frais de mission et de représentation (sièges) vers des domaines nécessitant un renforcement, et notamment des domaines informatiques sensibles.

I.2

a) Intitulé de la ligne

20 02 06 02 - Réunions, groupes d'experts et frais de conférence

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2021

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	20 998 000,00
2 Virements	-11 863 029,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	9 134 971,00
4 Crédits déjà utilisés	2 980 722,21
5 Crédits disponibles (3-4)	6 154 248,79
6 Prélèvement proposé	3 826 172,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	2 328 076,79
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	18,22 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	214 356,27
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2021	137 315,14
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	35,94 %

d) Justification détaillée du prélèvement

Au moment de l'élaboration et de l'adoption du budget 2021, il n'y avait guère de certitude quant au rythme auquel le déroulement normal des missions et réunions pourrait reprendre. Des signes clairs indiquent une reprise de l'activité générale au cours des derniers mois de l'année; des missions et des réunions essentielles relevant de certaines politiques ont été maintenues et dans certains cas, leur nombre est même en augmentation.

Toutefois, l'exécution actuelle et les perspectives jusqu'à la fin de l'exercice pour ces lignes budgétaires offrent la possibilité de transférer 3,8 millions d'EUR de la ligne relative aux réunions, groupes d'experts et frais de conférence vers des domaines nécessitant un renforcement, et notamment des domaines informatiques sensibles.

I.3

a) Intitulé de la ligne

20 02 06 03 Réunions des comités

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2021

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	9 500 000,00
2 Virements	-5 707 777,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	3 792 223,00
4 Crédits déjà utilisés	962 785,00
5 Crédits disponibles (3-4)	2 829 438,00
6 Prélèvement proposé	2 308 210,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	521 228,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	24,30 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	81 483,76
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2021	79 388,85
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	2,57 %

d) Justification détaillée du prélèvement

Au moment de l'élaboration et de l'adoption du budget 2021, il n'y avait guère de certitude quant au rythme auquel le déroulement normal des missions et réunions pourrait reprendre. Des signes clairs indiquent une reprise de l'activité générale au cours des derniers mois de l'année; des missions et des réunions essentielles relevant de certaines politiques ont été maintenues et dans certains cas, leur nombre est même en augmentation.

Toutefois, l'exécution actuelle et les perspectives jusqu'à la fin de l'exercice pour ces lignes budgétaires offrent la possibilité de transférer 2,3 millions d'EUR de la ligne relative aux frais de réunions des comités vers des domaines nécessitant un renforcement, et notamment des domaines informatiques sensibles.

I.4

a) Intitulé de la ligne

20 02 06 05 - Perfectionnement professionnel et formation au management

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2021

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	11 020 000,00
2 Virements	-5 594,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	11 014 406,00
4 Crédits déjà utilisés	8 100 411,88
5 Crédits disponibles (3-4)	2 913 994,12
6 Prélèvement proposé	711 770,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	2 202 224,12
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	6,46 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	1 680 057,56
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2021	46 387,67
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	97,24 %

d) Justification détaillée du prélèvement

Au moment de l'élaboration et de l'adoption du budget 2021, il n'y avait guère de certitude quant au rythme auquel le déroulement normal des missions et réunions pourrait reprendre. Des signes clairs indiquent une reprise de l'activité générale au cours des derniers mois de l'année; des missions et des réunions essentielles relevant de certaines politiques ont été maintenues et dans certains cas, leur nombre est même en augmentation. Il en a été de même pour les frais de formation du personnel, lorsque les actions de formations organisées ont été moins nombreuses qu'initialement prévu ou se sont déroulées au moyen d'une communication en ligne.

Toutefois, l'exécution actuelle et les perspectives jusqu'à la fin de l'exercice pour ces lignes budgétaires offrent la possibilité de transférer 0,7 million d'EUR de la ligne relative aux frais de formation vers des domaines nécessitant un renforcement, et notamment des domaines informatiques sensibles.

I.5

a) Intitulé de la ligne

20 02 07 01 - Frais de missions et de représentation

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2021

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	5 475 000,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	5 475 000,00
4 Crédits déjà utilisés	3 295 000,00
5 Crédits disponibles (3-4)	2 180 000,00
6 Prélèvement proposé	2 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)	180 000,00
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	36,53 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2021	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Au moment de l'élaboration et de l'adoption du budget 2021, il n'y avait guère de certitude quant au rythme auquel le déroulement normal des missions et réunions pourrait reprendre. Des signes clairs indiquent une reprise de l'activité générale au cours des derniers mois de l'année; des missions et des réunions essentielles relevant de certaines politiques ont été maintenues et dans certains cas, leur nombre est même en augmentation.

Toutefois, l'exécution actuelle et les perspectives jusqu'à la fin de l'exercice pour ces lignes budgétaires offrent la possibilité de transférer 2 millions d'EUR de la ligne relative aux frais de mission et de représentation (délégations de l'UE) vers des domaines nécessitant un renforcement, et notamment des domaines informatiques sensibles.

II. RENFORCEMENT

II.1

a) Intitulé de la ligne

20 03 04 01 - Acquisition et location d'immeubles

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2021

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	12 113 000,00
2 Virements	-600 000,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	11 513 000,00
4 Crédits déjà utilisés	10 695 263,76
5 Crédits disponibles (3-4)	817 736,24
6. Renforcement demandé	3 136 980,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	3 954 716,24
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	25,90 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	1 564 759,43
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2021	264,31
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	99,98 %

d) Justification détaillée du renforcement

Afin de maximiser l'incidence de la communication et de présenter l'UE sous une image de marque cohérente, le Parlement européen et la Commission européenne travaillent ensemble depuis des décennies dans les États membres. Dans la plupart d'entre eux, les bureaux de liaison du Parlement européen et les représentations de la Commission partagent des locaux dans les «Maisons de l'Europe».

La communication de 2005 intitulée «Une politique interinstitutionnelle pour les bureaux des représentations dans l'Union européenne» et sa version modifiée de 2008 ont plaidé en faveur d'une stratégie d'achat. Les institutions ont acquis des bâtiments hébergeant les maisons de l'Europe à Budapest, Copenhague, La Vallette, Nicosie, Sofia, La Haye et Vienne.

Dans le cas de Sofia et de Vienne, le Parlement a payé la totalité du prix d'acquisition et la Commission rembourse sa part de manière échelonnée par tranches annuelles. Ces deux villes sont les seules pour lesquelles des paiements doivent encore être effectués. Le renforcement proposé de 3,1 millions d'EUR permettrait de rembourser intégralement le solde à Sofia et couvrirait environ trois années de versements à Vienne.

II.2

a) Intitulé de la ligne

20 04 01 - Systèmes d'information

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2021

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	68 789 055,00
2 Virements	13 037 233,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	81 826 288,00
4 Crédits déjà utilisés	63 680 131,08
5 Crédits disponibles (3-4)	18 146 156,92
6. Renforcement demandé	12 377 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	30 523 156,92
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	17,99 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	7 811 901,85
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2021	623 536,65
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	92,02 %

d) Justification détaillée du renforcement

La majeure partie de ce renforcement répondra aux besoins qui n'ont pas pu être couverts par le budget initial de 2021 et le virement précédent en faveur des lignes relatives aux technologies de l'information (DEC 14/2021). Près de 3 millions d'euros viendront directement renforcer les systèmes de sécurité informatique et de cybersécurité de la Commission (et des institutions de l'UE) (par exemple, EU Login et EU Access, l'échange interinstitutionnel de certificats, la gouvernance des identités).

Un montant supplémentaire de 3,5 millions d'EUR procurera un renforcement indirect en faveur de la sécurité et de la cybersécurité par des investissements dans des solutions internes standard et généralisées et une gouvernance informatique renforcée (par exemple, la plateforme de solutions réutilisables, l'intégration avec des solutions de marché prêtes à l'emploi, le renforcement de l'architecture interne et de référence).

Enfin, un montant total de 5,9 millions d'EUR sera consacré à l'actualisation et à l'adaptation aux nouveaux modes de fonctionnement des systèmes standard existants et nouveaux au sein de la Commission (par exemple, la plateforme financière et de comptabilité publique SUMMA, le processus décisionnel interne DECIDE, les systèmes institutionnels d'information sur les contrôles internes CENTRICS).

II.3

a) Intitulé de la ligne

20 04 02 - Environnement de travail numérique

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2021

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	41 998 108,00
2 Virements	2 033 417,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	44 031 525,00
4 Crédits déjà utilisés	36 010 922,69
5 Crédits disponibles (3-4)	8 020 602,31
6. Renforcement demandé	1 000 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	9 020 602,31
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	2,38 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	5 975 532,71
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2021	1 190 289,56
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	80,08 %

d) Justification détaillée du renforcement

La moitié de ce montant procurera un renforcement indirect en faveur de la sécurité de l'information par la mise en place d'un cadre intégré et continu des outils collaboratifs (Sharepoints, Wikis, Teams, Skype for Business) nécessaires au télétravail et aux communications à distance. L'autre moitié (0,5 million d'EUR) servira à financer quelques licences supplémentaires pour les utilisateurs finaux et une validation de concept afin d'améliorer le fonctionnement du service d'assistance informatique au moyen d'outils d'intelligence artificielle.

II.4

a) Intitulé de la ligne

20 04 03 - Centre de données et services de mise en réseau

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2021

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	93 849 233,00
2 Virements	10 701 447,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	104 550 680,00
4 Crédits déjà utilisés	91 940 270,29
5 Crédits disponibles (3-4)	12 610 409,71
6. Renforcement demandé	6 425 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	19 035 409,71
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	6,85 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	11 521 536,17
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2021	296 370,15
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	97,43 %

d) Justification détaillée du renforcement

Quelque 3,8 millions d'EUR seront investis dans des composantes liées à la sécurité directe et la cybersécurité. Ces fonds permettront de renforcer le matériel, les logiciels, les licences et les services mis à la disposition du centre de données institutionnel de la Commission (par exemple, des mises à niveau du matériel et un stockage rapide à l'appui des pratiques en matière de développement, de sécurité et d'exploitation; des tests de pénétration; l'évaluation, la préparation et la formation en vue du prochain règlement interne en matière de sécurité; la mise à niveau de la méthodologie pour les analyses de risques et les plans de sécurité informatique des systèmes d'information).

Un montant supplémentaire de 0,6 million d'EUR permettra d'améliorer indirectement la sécurité informatique grâce à une automatisation et une homogénéisation intégrales de l'accès aux actifs du centre de données (matériel et logiciels).

Enfin, un montant de 2 millions d'EUR viendra renforcer les services horizontaux du centre de données afin d'améliorer l'adaptation des services informatiques aux besoins opérationnels (par exemple, la plateforme «Service Now», qui permettra d'exploiter au maximum le même produit pour différents cas d'utilisation; un soutien à l'initiative de planification et de programmation pluriannuelle).

II.5

a) Intitulé de la ligne

01 01 09 01 - Systèmes d'information

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2021

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	8 728 940,00
2 Virements	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	8 728 940,00
4 Crédits déjà utilisés	8 218 671,59
5 Crédits disponibles (3-4)	510 268,41
6. Renforcement demandé	1 077 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	1 587 268,41
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	12,34 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	19 862,58
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2021	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	100,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

Le renforcement de 1,1 million d'EUR facilitera l'adaptation aux nouvelles technologies de deux systèmes importants gérés par l'Office des publications: CELLAR (le répertoire commun de contenus et de métadonnées pour tout contenu publié sous forme électronique, géré par l'Office des publications) et TED (la plateforme de la série S du Journal officiel, sur laquelle sont publiés les appels d'offres et les procédures de passation de marchés de l'UE).

II.6

a) Intitulé de la ligne

04 01 09 01 - Systèmes d'information

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2021

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 562 477,00
2 Virements	49 544,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 612 021,00
4 Crédits déjà utilisés	1 506 992,91
5 Crédits disponibles (3-4)	105 028,09
6. Renforcement demandé	80 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	185 028,09
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	5,12 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	91 279,79
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2021	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	100,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

Le renforcement de 80 000 EUR sera utilisé par l'Office pour les infrastructures et la logistique à Bruxelles (OIB) afin de préparer le démantèlement et le remplacement des systèmes administratifs locaux obsolètes.

II.7

a) Intitulé de la ligne

05 01 09 01 - Systèmes d'information

b) Données chiffrées à la date du 08/10/2021

	CND
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	220 000,00
2 Virements	59 453,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	279 453,00
4 Crédits déjà utilisés	221 819,64
5 Crédits disponibles (3-4)	57 633,36
6. Renforcement demandé	41 000,00
7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)	98 633,36
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	18,64 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	CND
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 08/10/2021	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Le renforcement de 41 000 EUR sera utilisé par l'Office pour les infrastructures et la logistique à Luxembourg (OIL) pour favoriser les synergies et les gains d'efficacité avec les systèmes administratifs locaux de l'OIB.